

COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17 mars 2011

L'an deux mil onze, le dix sept du mois de mars à dix neuf heure, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château.

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BIOUS	X	Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	
Françoise POBEAU		Virginie LAVALETTE		Bernadette ACCOLAS	X

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS
M. Jean-Luc REBY

Point n° 1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 18 février 2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Intervention de M. CARVES – Architecte des Bâtiments de France

M. Paul CARVES est intervenu afin de faire un point sur la restauration des Remparts en cours et un état des lieux de ce qu'il reste à mener.

M. CARVES salut l'excellent travail mené sur place par l'entreprise COMTE. En cette époque où les montages financiers sont difficiles, il a insisté sur la vigilance par rapport à la mise-en-œuvre.

Concernant l'église, **M. CARVES** a noté que la toiture est en mauvais état ainsi que les contreforts. Il suggère à la municipalité de faire réaliser un bilan précis des travaux à réaliser, qui débouchera sur un cahier des charges.

M. CARVES remercie par ailleurs la municipalité d'avoir été associée au projet de réalisation d'un éco-quartier.

Point n° 2 : Maison de St Jacques de Compostelle

Bernadette ACCOLAS fait un point suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu à St Germain-du-Puy le samedi 5 mars 2011 :

- le gîte d'Ainay serait le 4^{ème} géré par l'association des Amis de St Jacques de Compostelle,
- d'ores-et-déjà des crédits sont réservés pour le financement des travaux,
- un point a été fait avec les membres de l'association quant à la disposition et aménagement intérieur.

Les membres de l'association se sont montrés très intéressés par le projet qui devrait voir le jour en mars 2012 pour la prochaine saison de pèlerinage.

Point n° 3 : Travaux

Remparts : Reprise des travaux début avril. Pour la prochaine tranche, l'équipe sera renforcée.

Maison JACQUET : En attente du retour de l'étude du généalogiste.

Travaux en régie : Passerelle en bas de la *rue des tanneries* rénovée par les employés municipaux et travaux dans les écoles.

Rue des Saulniers : Les employés vont commencer les travaux relatif aux divers raccordements *rue des Saulniers*.

Eclairage de l'Eglise : **Gérard REVIDON** informe le conseil municipal que l'éclairage de l'église est opérationnel.

Maison Médicale : Il a été confirmé qu'une commission de sécurité n'est pas nécessaire pour la Maison Médicale. Le Conseil Municipal souhaite qu'une réponse écrite soit demandée auprès des pompiers de Montluçon.

Point n° 4 : Eco-quartier

Quatre réunions auront lieu fin mars et début avril en vue de « présenter » des constructeurs de maisons à ossature bois aux futurs propriétaires. Le planning de présence des élus est établi.

Point n° 5 : Assainissement et boues

Le rendu de l'étude concernant l'assainissement individuel aura lieu fin mars, un cahier des charges précis sera fourni.

Claude MICHEL informe que la 2^{ème} campagne d'élimination des boues est repoussée car les prélèvements ont révélé un taux élevé en cuivre. Un prélèvement individuel de chaque bac va être effectué pour déterminer la teneur en cuivre exacte par bac. L'épandage en dépend.

Point n° 6 : Questions diverses

1) Défibrillateur

Monsieur le maire évoque l'installation possible d'un défibrillateur semi-automatique à la MSP. Il sollicite **Anne-Marie MERY** pour se renseigner pour une aide du Crédit Agricole.

2) Diagnostic accessibilité

Monsieur le maire précise que le diagnostic effectué par la DDT de l'Allier sera rendu le 31 mars en mairie.

3) Circulation et stationnement

Plusieurs membres du Conseil Municipal relatent des difficultés de circulation et de stationnement. Un bilan complet sera fait par la commission avant de prendre des mesures.

Une demande par écrit va être faite auprès de la D.D.E. pour le rafraîchissement de la signalétique routière (passages pour piétons, stop...).

4) Stationnement place du Champ de foire

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de demande pour le stationnement de camping-car sur la place du Champ de foire en juin prochain. Le conseil municipal est d'accord pour ce stationnement occasionnel.

5) Subventions versées à des organismes extérieurs

Subvention UDAAR (Cinéma itinérant) : 522 €

Subvention « L'Allier à livre ouvert » (bibliothèque) : 152,88 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour que ces sommes soient versées dès que le budget sera voté.

L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.

**Le prochain conseil municipal est fixé
Le vendredi 15 avril 2011 à 19h**